



## Le « Relais des petits » va innover

**Cela fourmille d'idées du côté de la halte-garderie. « Relais des petits » 1 C'est toute une série d'idées et de projets qui vont voir le jour cette année à travers cet espace accueillant les enfants de moins de six ans.**

Le « Relais des petits » a décidé de s'engager dans un cycle novateur pour cette rentrée. Qui dit développement de projets, dit presque obligatoirement investissement financier. C'est dans le cadre de la loi famille, suivant une circulaire ministérielle, que le « Relais des petits » a choisi ce projet global. Plus clairement, il s'agit donc de mettre en place des réseaux d'écoute, d'appui, de mission des parents auprès et avec leurs enfants.

**Un financement de la DDASS** La halte-garderie a ainsi obtenu un financement de la part de la DDASS (Direction départementale de l'action sanitaire et sociale), soit 15 000 francs de subvention, afin d'organiser trois soirées thématiques durant cet automne, qui seront de surcroît, ouverte à tous. La première de ces soirées qui avait lieu ce jeudi soir, animée par Valérie Gargot, psychologue en petite enfance, avait pour thème : « la séparation ». La prochaine soirée, toujours animée par Valérie Gargot, aura lieu le 25 novembre. Son thème, est on ne peut plus équivoque sur le rôle des parents : « Être parents, quelle entreprise ? ».

**Métier de parents** Enfin, la troisième soirée se déroulera le 16 décembre, avec l'intitulé suivant : « Quand les petits se castagnent, pas d'adultes en fait un drame !... ». Surtout si les parents ne s'en

mèlent pas ! À ces soirées thématiques viennent s'ajouter deux autres actions de belle envergure. Ainsi, une formation va être proposée aux parents, toujours sur le principe du « métier de parents ». Cette formation, qui se déroulera sur quatre jours est en revanche réservée aux adhérents. Enfin, troisième et dernière action prévue au programme, une rencontre mensuelle le jeudi après-midi est envisagée, entre parents et professionnels. Comme le précise Véronique Herbera, membre du conseil d'administration, « Il s'agit d'un moment de détente, d'échange et de discussion autour d'un thème d'un livre. En même temps, ceci peut-être quelque chose de très convivial ».

**« Extension des heures »** Le « Relais des petits » dont l'idée a toujours été d'être perçu en tant qu'association de parents à même de proposer un service halte-garderie et crèche, espère, en outre, ainsi que le souligne Véronique Herbera, « la volonté d'une extension des heures de garde, dont une ouverture le samedi. Mais ceci nécessite une contrepartie financière, bien évidemment ».

À ce vaste projet, s'ajoute un dernier, et de taille : La création d'un relais assistante maternelle. Selon Véronique Herbera, « ce serait quelque chose de très important pour nous, car la halte-garderie est trop souvent perçue comme un concurrent des aides maternelles. Nous souhaitons au contraire montrer que ce sont des partenaires. En ce sens, ce relais serait un lieu ressource ». De nouvelles structures vont donc voir le jour, ce qui appaierait comme indispensable pour ces enfants qui perçoivent les principes fondamentaux que sont la construction de leur personnalité et la phase de socialisation.



**En 2001 :** Inauguration officielle de l'agrandissement des locaux à l'occasion des 15 ans de la structure. Aménagement d'un jardin : il permet d'offrir un espace de jeu en milieu naturel et de proposer une découverte sensorielle de la nature (coin potager, bacs à fleurs). La gestion comptable de l'association est confiée à une professionnelle.

**En 2002 :** Consolidation de l'équipe de salariées qui se compose de 2 éducatrices de jeunes enfants co-responsables techniques de la structure, 3 auxiliaires de puériculture et 4 aides maternelles.

**En 2005 :** Passage à la Prestation de Service Unique, accompagnement financier de la CAF ; désormais le Relais des Petits a pour dénomination « structure collective multi-accueil ».

Un Dispositif Local d'Accompagnement est mené pour optimiser le fonctionnement de la structure : diagnostic et préconisation pour la mise en œuvre progressive d'une convention collective, l'amélioration des conditions de travail et des échanges entre le conseil d'administration et les salariées. L'équipe de salariées suit une formation « personnalité et relations humaines ».

Le projet d'établissement est rédigé ainsi que le règlement intérieur de la structure.

Une nouvelle structure de motricité est installée dans la salle des grands.

Le projet Passerelle entre le Relais et

l'École maternelle est mis en place.

Un expert-comptable supervise la comptabilité de l'association et en Assemblée Générale.

**En 2006 :** Le Relais des Petits fête ses 20 ans. Un pique-nique convivial est organisé dans le jardin avec chants, jeux et lâchers de ballons.

## Le Relais des petits déménage pour le centre de loisirs

Des travaux de remise aux normes et d'amélioration vont être entrepris par la communauté de communes dans les locaux du Relais des Petits. Profitant de la période creuse du centre de loisirs Maurice-Cailion, la halte-garderie associative sera hébergée par celui-ci à partir de lundi.

À partir de lundi prochain, les locaux de l'association du Relais des petits vont faire connaissance avec de nouveaux locaux. Ceux qui hébergent cette association de parents vont en effet faire l'objet de grands travaux de remise aux normes et d'amélioration. Mais que faire des locaux de moins de six ans ?

Un agrandissement pour 22 enfants

La solution trouvée par les responsables de la communauté



de communes à qui appartient le local est de les héberger dans le centre de loisirs Maurice-Cailion dont l'activité est très réduite pendant cette période allant jusqu'aux vacances de Noël.

**180 000 € TTC de travaux** Dès lundi donc, les travaux vont commencer dans les locaux du Relais des petits, rue Gambetta, où se trouvent actuellement les locaux du centre de loisirs. L'extension des locaux de cette première tranche est estimée à 55 000 € TTC. La partie cuisine va être agrandie et remise aux normes, un sas videra sera aménagé afin d'y stocker les bandoules et poussettes, et la chaudière sera plus grande donc plus spatieuse car on y mettra plus de lits. Trois tranches de travaux sont prévues pour un montant total de 180 000 € TTC.

**Association de parents** Le Relais des petits est une association parentale créée il y a 21 ans. Les locaux sont gérés par la communauté de communes qui verse aussi une subvention de 23 000 € par an à l'association. Le Relais des petits a un agrandissement pour 22 enfants. Cela représente quelque 120 familles car tous

**En 2007 :** L'équipe de salariées est affiliée à la Convention Collective Nationale des Acteurs du Lien Social et Familial (ALISFA) ce qui implique notamment un système de classification (critères, grille de cotation, emploi repère, pesée d'emploi) sur lequel se base le système de rémunération.

**En 2008 :** Travaux d'amélioration et de sécurisation des locaux avec l'agrandissement de la cuisine organisée en deux parties (propre et sale), l'agencement de deux chambres pour les bébés desservies par un large couloir, l'aménagement de toilettes pour personnes handicapées dans le hall d'entrée, l'installation de cloisons d'intimité dans

## VIDE DE LA CITÉ

### Le Relais des petits trop petit

Le Relais des petits qui héberge une halte-garderie et une crèche parentale a bien du mal à faire face à la demande. 137 familles adhèrent à cette association où toutes s'investissent.



Chaque année, les petits découvrent de nouveaux jouets grâce à une somme réservée à leur renouvellement.

**B**ESOIN de faire garder son enfant une heure en dépannage ou régulièrement lorsque l'on travaille ? Le Relais des petits à Partenay est là pour répondre aux besoins des parents d'enfants de 3 mois à 6 ans. Enfin, dans la mesure du possible car la structure gère de façon associative et régulièrement contractuelle des refus de demandes, tant elles sont nombreuses.

Installé dans un cadre vertueux et très calme de la rue Gambetta, le Relais des petits héberge à la fois une halte-garderie et une petite crèche parentale. Et sur « parentale », Marie-Dominique Tapin, éducatrice et responsable de cette crèche. Le Relais est véritablement son succès puisqu'à l'instar de la crèche des Lacs et des assistantes maternelles, des listes d'attente existent.

« Quatre familles attendent d'ici au printemps », souligne Marie-Dominique Tapin. 70 % des adhérents de l'association sont extérieures à la communauté de communes mais cela ne représente que 13 % de l'activité. Dix salariés travaillent au Relais des petits, dont huit auprès des enfants et tous à temps partiel. Ce week-end, les parents sont donc mobilisés pour déposer les lieux et le matériel appropriés hier après-midi par les services techniques afin de recréer le rôle de leurs enfants.

Chaque année, les petits découvrent de nouveaux jouets grâce à une somme réservée à leur renouvellement.

Chaque semaine pendant plusieurs heures pour assurer la bonne marche de la structure. Toutes les trois ont pris leurs fonctions la semaine dernière, à laquelle la présidente en place, Véronique Traver a démissionné. Lors de leur première assemblée générale, lundi soir, elles n'ont pu constater que le service était toujours peu victime de son succès. En halte-garderie, un roulement de 195 enfants a été constaté l'an passé pour 14.250 heures de garde et en crèche, 22 enfants étaient inscrits en 1996. Aujourd'hui, c'est 27 mars, à 20 h 30 au Palais des congrès de la commune, l'assemblée générale de la communauté de communes.

« Mais les employés sont contents de travailler toujours plus de demandes », indique Cécile

Gainant. Elles sont pourtant six en CDI (deux éducatrices, trois assistantes de puériculture et une aide maternelle, auxquelles il faut ajouter trois personnes en contrats aidés. « Il est clair que nous ne pouvons embaucher davantage », souligne en chiffres de poids de la masse salariale : 129 000 € et un budget de 152 000 €. « Il reste peu pour des investissements mais nous mettons toujours une enveloppe de 7000 € chaque année pour acheter de nouveaux jouets et à un an. » A l'extérieur aussi, les petits ont l'occasion de s'amuser, grâce à la cour d'école et au grand terrain à l'arrière. « Avec les parents, ils plantent et récoltent des légumes. Avec les parents, ils peuvent ramener à la maison. » C'est là un exemple parmi les nombreuses activités que propose le centre.

Pour tous les parents, adhérents ou non à l'association, le Relais des petits propose une dizaine de rendez-vous par semaine. Il s'agit d'attirer les enfants mais, avec des intervenants extérieurs spécialisés, autour du langage de l'enfant, musical ou de la lecture. En septembre et en octobre, il organise aussi des conférences. La prochaine se déroulera ce jeudi 27 mars, à 20 h 30 au Palais des congrès de la commune, l'assemblée générale de la communauté de communes.

« Mais les employés sont contents de travailler toujours plus de demandes », indique Cécile



Le jour de la livraison pour transporter le matériel des enfants

Pierre GROSSARD

les toilettes des petits et d'un vidoir pour le ménage, le remplacement des menuiseries, l'installation de protection sur les radiateurs et de protection anti-pince doigt sur les portes, la mise en place d'une ventilation en sous-sol (radon).

Délocalisation de l'accueil des enfants au centre Maurice Caillon avec la mise à disposition d'une partie des locaux par la Communauté de Communes pendant plusieurs mois, le temps des travaux.



**En 2010** : La situation financière du Relais des Petits est alarmante : depuis 3 ans, déficit structurel annuel et difficultés de trésorerie en début d'année. Une procédure de sauvegarde est ouverte en janvier 2010 et un plan de sauvegarde sur 7 ans est arrêté en janvier 2011 pour échelonner le remboursement des créances.

La Communauté de Communes augmente la subvention de fonctionnement allouée à la structure et reverse sans décalage dans le temps la subvention liée au Contrat Enfance Jeunesse émanant de la CAF. Des subventions exceptionnelles sont versées par la CAF notamment pour accompagner le passage progressif à la Convention Collective d'ici 2013 qui implique une masse salariale en augmentation.

Les fiches de paye et une partie du social sont externalisées au cabinet de l'expert-comptable. Un nouveau règlement de fonctionnement de la structure est rédigé.

## De meilleurs auspices pour le Relais des petits

La crèche parentale va mieux. Lors d'une assemblée générale extraordinaire hier soir, elle s'est donné un nouvel élan.

**S**alariés, administrateurs, parents et partenaires du Relais des petits ont désormais de bonnes raisons de miser sur l'avenir. Certes, le début de l'année a été des plus rudes pour la crèche parentale, avec une réelle menace de fermeture: la faute à des finances exsangues. Une manifestation de soutien avait même eu lieu en février, une première! Mais aujourd'hui, « le dernier point financier effectué par le cabinet comptable est rassurant » explique la présidente Sandrine Claudy (1). Et ce, grâce à l'apport d'une enveloppe communautaire de 40.000€ annuels d'aide au fonctionnement.

**Les voyants sont au vert**  
D'ailleurs, hier soir, lors d'une assemblée générale extraordinaire, la communauté de communes a annoncé qu'elle finalisait une convention dans laquelle elle s'engage à apporter cette même enveloppe pendant trois ans. De quoi appréhender sereinement les jours à venir.

Ce qui n'empêche pas la structure d'être toujours sous le coup, depuis janvier, d'une procédure de sauvegarde (2). Mais le mandataire judiciaire devrait logiquement y mettre fin bientôt, car les voyants sont au vert. « Nous connaissons un fort taux d'occupation et le montant de la plupart de nos subventions se base là-dessus » espère Sandrine Claudy. De plus hier, lors de l'assemblée générale extraordinaire, il a été demandé aux parents-adhérents de participer, eux aussi, aux efforts de redressement du Relais, en acceptant de payer un léger complément horaire. Autant de recettes propres supplémentaires qui permettront de mener à bien la petite révolution interne que s'apprête à mettre en place la crèche parentale (lire par ailleurs).

Xavier Le Roux  
nr.parthenay@nrcrco.fr

(1) Jusqu'à la fin de l'année.  
(2) Une première, de six mois, a été reconduite une fois.

... " Une réorganisation globale "

L'assemblée générale extraordinaire d'hier soir a permis au Relais des petits de mettre en place un nouveau règlement de fonctionnement, « un nouveau type d'usage au quotidien » précise la présidente Sandrine Claudy. Afin que la crèche parentale reste au top, « de nouvelles normes d'hygiène et de sécurité vont être instaurées ». Elles s'adresseront autant aux personnels qu'aux parents. Un Diagnostic Local d'accompagnement (DLA) va être également mis en place: durant plusieurs semaines, des spécialistes des structures collectives à gestion parentale vont accompagner le Relais des petits pour optimiser sa gestion humaine et financière.

**chiffres clés**

- > 11. C'est le nombre de salariés au Relais des petits, tous à temps partiel.
- > 11. C'est l'amplitude horaire d'ouverture de la crèche, entre 7 h 30 et 18 h 30.
- > 22. C'est le nombre d'enfants au maximum que peut accueillir, en même temps, la crèche.
- > 40. C'est, en moyenne, le nombre d'enfants qui passent dans la journée au Relais.

La crèche parentale de Parthenay connaît actuellement un fort taux d'occupation, de l'ordre de la quarantaine d'enfants par jour, en moyenne.

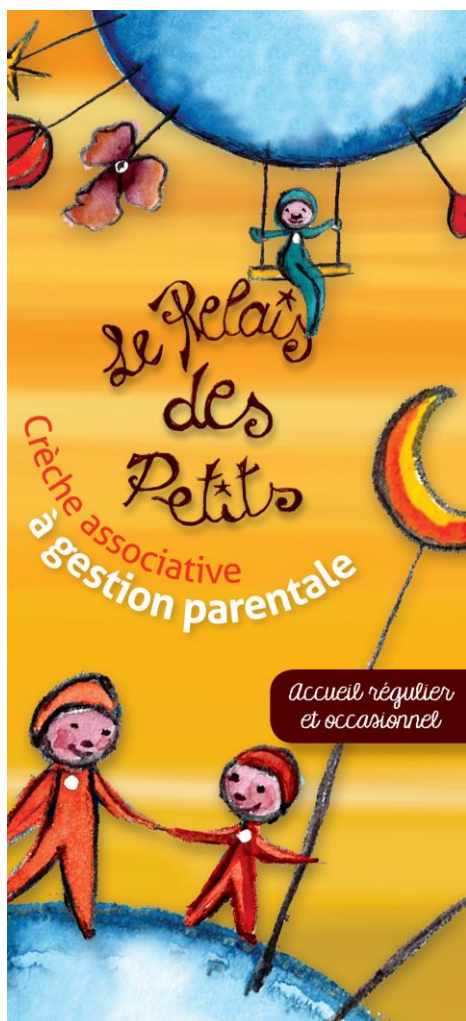
**Octobre 2010-Décembre 2011** : Dispositif Local d'Accompagnement avec l'ACEPP 16 (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels), appuyé par l'Insertion Poitou-Charentes Active (IPCA) avec l'objectif d'assurer la sauvegarde et la pérennisation de la structure, via une restructuration des moyens humains et financiers. Il en résulte une nouvelle organisation de l'équipe formalisée par la rédaction de fiches de poste : une directrice, une responsable pédagogique, une éducatrice petite enfance, 2 auxiliaires de puériculture, 4 assistantes d'animation (dont un Contrat Aidé), une agent d'entretien et une secrétaire-comptable.

Les modifications fonctionnelles et organisationnelles préconisées lors du DLA sont mises en œuvre avec un accompagnement de la directrice dans

ses missions de responsable d'équipe et des parents bénévoles dans leur rôle de gestionnaires de la structure.

Le projet d'établissement est revisité et un travail de réécriture des projets social, éducatif et pédagogique impulsé pour permettre à l'équipe de professionnelles et aux parents bénévoles de construire le quotidien de la structure en lui donnant du sens.

Réaménagement de la salle des petits : pose d'un nouveau linoléum, réalisation de meubles sur mesure pour le coin accueil, achat de mobilier adapté et de matériel pédagogique pour le coin bébé, le coin lecture, l'espace activités et repas, l'espace motricité.



**En 2013** : Projet communication avec la création d'un nouveau logo pour la structure (dessin de Sarah Guidoin, artiste peintre, ancienne maman utilisatrice), la réalisation d'un document de présentation de l'association, d'un livret d'accueil parental, de panneaux de signalétique extérieurs et d'un site internet <http://relais-petits.cc-parthenay.fr/>

**Depuis 2014** : un projet de changement de locaux est à l'étude avec la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine pour répondre aux normes de sécurité et d'hygiène demandées par la PMI du CG79 mais aussi pour pouvoir proposer les repas aux enfants sur place le midi comme doivent le faire les structures petite enfance conventionnées avec la CAF via la PSU.